



Osman est désigné par plusieurs protagonistes comme le lieutenant de «Toto», tête de pont du trafic.



Royce Capdor aurait dû toucher 250 000 roupies pour avoir conduit ses complices à La Réunion puis ramener la drogue à Maurice.



L'Etang-Saléenne Corine Clain en pinçat pour Mike Brasse au point d'entrer dans la combine en échange de 25 000 euros, aux dires de son amant.



Les 42,2 kilos d'héroïne, saisis au port de Sainte-Rose, étaient d'une grande pureté, de «la tête de trafic».

Les avoirs criminels saisis

Les deux bateaux mauriciens présents à La Réunion ont été saisis par la justice. Il s'agit du « Sweet Love Mama Le Morne » de Royce Capdor intercepté au port de Sainte-Rose dans la nuit du 10 au 11 novembre 2016. « L'Ilot Gabriel », enregistré au nom de la société Food Ace Distributors à Grand Baie dont Mike Brasse est l'actionnaire quasi-exclusif, est lui aussi venu gonfler les avoirs criminels. Il avait été acheté en juillet 2011 pour un montant de 1 870 000 roupies, soit 48 500 euros. Deux parcelles de terrain, propriété de Corine Clain, ont également été confisquées.



«Le Sweet Love Mama» avec trois Mauriciens à son bord est venu récupérer la drogue au port de Sainte-Rose pour le compte d'un commanditaire nommé «Toto».

Six prévenus à la barre

Les trois passeurs Mauriciens, interceptés à bord du « Sweet Love Mama » dans le port de Sainte-Rose, sont poursuivis pour « détention, transport, importation, exportation, offre et cession de produits stupéfiants mais aussi de marchandises dangereuses pour la santé publique en contrefaçon ». Ces préventions visent les 42,2 kilos d'héroïne, les 6,2 kilos de résine de cannabis et les 174 grammes d'herbe saisis à Sainte-Rose. Il s'agit de Mike Brasse, 46 ans

originaire de Mont Choisy, Osman Kamil Mohamed, 44 ans, domicilié à Baie du Tombeau, et Almonzo Royce Capdor, 29 ans de La Gaulette. Tous trois sont en détention provisoire depuis le 14 novembre 2016. Parmi les trois Réunionnais impliqués dans le trafic figure d'abord Corine Clain, une Etang-Saléenne de 44 ans. Cette mère de famille est mise en examen pour complicité de transport, détention, importation et exportation de produits stupéfiants

mais aussi de marchandises dangereuses pour la santé publique. Elle est elle aussi en détention depuis le 14 novembre. Son fils Kévin Zettor, 26 ans, est lui aussi poursuivi pour complicité. Il a été remis en liberté le 18 juillet dernier après huit mois de détention provisoire. Son plus jeune fils, Grégory, 19 ans, doit répondre de complicité. Il a été placé sous contrôle judiciaire dès le début de l'instruction en raison de son rôle mineur.

Deux go-fast en haute mer

Mike Brasse le reconnaît. Par deux fois, il a convoyé de l'héroïne pour le compte de « Toto », un grossiste mauricien dont il taira le nom. Le premier voyage à bord de l'Ilot Gabriel a lieu en mars-avril 2016. Pour ce premier go-fast, Mike Brasse aurait eu l'assurance de toucher 35 000 euros. Il en aurait seulement récolté 12 500. Furieux de s'être fait repasser, le skipper aurait dit qu'il allait « balancer aux flics Noël et Toto ».

Pour se racheter et calmer le jeu, le fameux « Toto » lui aurait proposé un nouveau deal à 150 000 euros. C'est dans ce contexte que Mike Brasse aurait fait la connaissance de « Toto » et de son

lieutenant, Osman Kamil Mohamed, alias « Azal » ou « le musulman ». Le parrain mauricien lui aurait remis 150 000 euros pour prix de l'héroïne achetée à Madagascar mais, semble-t-il, fabriquée à Dubai. Mike Brasse admet aussi avoir reçu un acompte sur sa part à hauteur de 50 000 euros.

UN LIEUTENANT BIEN INCONTOURNABLE

Mike Brasse prétend encore avoir versé l'argent de la drogue à un fournisseur malgache lors d'un déplacement en juillet 2016. Le go-fast aurait débuté le 20 octobre à bord de l'Ilot Gabriel, au départ de Maurice. Le skipper

soutient qu'« Azal » « le musulman » était présent quand il a récupéré la marchandise sur une plage de la Grande Ile. Ce que celui-ci conteste formellement au même titre qu'il ne connaît le fameux « Toto ».

Curieusement, Osman Kamil Mohamed est toujours au mauvais endroit au mauvais moment. Par exemple, il reconnaît avoir été présent à Madagascar à la mi-octobre pour « un business de pièces auto » et à Maurice en fin de mois quand Mike Brasse aurait cherché un acolyte pour se rendre à La Réunion avec Royce Capdor. Corine Clain évoque elle aussi l'existence de « Toto » et de son lieutenant « Azal ».

"Toto" est-il "Nana" ?

La brigade anti-corruption mauricienne a identifié plusieurs suspects en marge de l'enquête conduite à La Réunion. Ils ont retracé un commanditaire présumé de ce réseau opérant depuis sa cellule de prison à Beau-Bassin pour organiser les passes de drogue entre Maurice et Madagascar.

Curly Chowrimoothoo, alias « Nana », est un trafiquant notoire de 28 ans. Il a été dénoncé par un ancien compagnon de cellule à qui il avait proposé un million de roupies (soit 26

000 euros) pour ramener de l'héroïne de Madagascar avec un bateau rapide.

Les policiers de la brigade des stupéfiants et de l'icac, la brigade anti-corruption, l'ont retrouvé à travers les acquisitions de hors-bord réalisées en liquide à Port-Louis et sur les côtes Nord et Ouest de Maurice. «Nana» a-t-il quelque chose à voir avec «Toto»? Impossible de percer le mystère tant la coopération régionale au plan judiciaire est réduite à peu de chagrin.